

LE MÉRUVIEN

MAGAZINE D'ACTUALITÉS MUNICIPALES
VILLE-MERU.FR

N° 235
JUILLET - AOÛT 2026



C'EST L'ÉTÉ À MÉRU !



VERNISSAGE PEINS TES RÊVES ! | Jeudi 30 avril | Centre culturel Le Domino



CREATIV'BATTLE | Dimanche 3 mai | La Manufacture



MILLE SECRETS DE POUSSINS | Mercredi 6 mai | Théâtre du Thelle



SOMMAIRE

ÇA S'EST PASSÉ À MÉRU

P 2 et 23

CADRE DE VIE

P 4 à 9

Environnement : un fleurissement durable

Préservation de l'environnement : une animatrice vous accompagne

Civisme et bon voisinage : quelques rappels

Travaux et aménagements : les dernières réalisations
- les travaux en cours et à venir

CULTURE - ANIMATIONS

P 10 à 17

Retour sur... la saison culturelle 2025 / 2026

Cet été à Méru

L'Agenda méruvien

Entre nous

QUAND MÉRU SE SOUVIENT

P 18

FLASH INFOS

P 19 et 20

TRIBUNES POLITIQUES

P 21

SANTÉ - CARNET - NUMÉROS UTILES

P 22

Retrouvez les dates
de permanences de vos élus,
de vos réunions publiques,
de vos promenades de quartier
et des conseils municipaux
dans la rubrique **Entre nous...**

Le Méruvien

Directeur de la publication

Abdelafid Mokhtari

Rédaction/Maquette

Flore Boisset-Giraud

Crédit Photo

Service Communication / Adobe Stock

Impression

Imprimerie RAS

Tirage : 6700 ex

Ce journal est imprimé
sur du papier 100% recyclé
avec des encres végétales

Méru sur Internet :

<https://www.ville-meru.fr>

Courriel : services@ville-meru.fr



10-31-1300

Certifié PEFC

Ce produit est issu de
forêts gérées
durablement et de
sources contrôlées

www.pefc-france.org



Chères Méruviennes, chers Méruviens,

La période estivale ouvre la possibilité de profiter des équipements de la ville. Notre cinéma Le Domino reste ouvert cet été et propose des animations spécifiques. Notre inquiétude est vive le concernant. Les cinémas municipaux subissent en effet les agissements des multiplexes. Ceux-ci font pression sur les distributeurs pour qu'ils décalent la fourniture aux cinémas de proximité des sorties nationales. Notre cinéma est concerné. L'objectif des multiplexes animés par la rentabilité est de faire chuter la fréquentation de ces cinémas et de capter davantage de clientèle. En effet les spectateurs en attente de la sortie de certains films se déplaceront plutôt que d'attendre. Outre le caractère choquant des pratiques employées c'est vouloir la disparition de structures à visée éducative, axées sur le lien social et pratiquant une tarification accessible à tous. Vous pouvez défendre notre cinéma en signant la pétition en ligne.

Autre combat : le 8 avril, le Conseil municipal s'était opposé à toute fermeture de classes. Les fermetures envisagées pour les écoles Bellonte, Voltaire et Pasteur ont été maintenues, le DASEN a pris en compte notre demande de maintien de la décharge de fonction du Directeur référent en matière de harcèlement. Au vu de la gravité et de l'ampleur de ce fait de société, nous pouvons nous satisfaire de ce résultat mais le bilan n'est pas celui que nous espérons. Je regrette que le constat de la baisse des effectifs ait prédominé sur l'examen des conditions d'enseignement. Entre les inquiétudes et les préoccupations, il y a les moments qui donnent de la force et rapprochent. Ainsi nous partagerons la finale de la Coupe du monde de football retransmise le 19 juillet en centre-ville où désormais se matérialise ce cri du cœur « J'aime Méru ». On ne construit l'avenir qu'avec la fierté et l'amour de sa ville dans le cœur.

Avec toute mon énergie et mon dévouement

Abdelafid Mokhtari

Maire de Méru

Chevalier de l'ordre des palmes académiques



Abdelafid Mokhtari,
Maire de Méru

Environnement

Un fleurissement durable

Dans une démarche de fleurissement durable, et afin de préserver la ressource en eau, la Ville privilégie désormais les plantes vivaces, les bulbes et les graminées.

En effet, vivaces et graminées proposent de part leur diversité de nombreux avantages, soit pour leur période de floraison, leurs couleurs ou leur durée dans le temps, soit pour leur facilité d'implantation en fonction du sol et de l'exposition.

Les compositions jouent ainsi sur la mixité des variétés, les camaïeux de couleurs et la variation des volumes (jeux de transparence notamment avec les graminées).

Par ailleurs, certaines espèces vivaces peuvent être divisées pour être replantées dans d'autres massifs.

Les plantes à bulbes sont quant à elles annonciatrices de la fin de l'hiver et marquent le début de l'époque de fleurissement. Ainsi, de grands linéaires sont dédiés à la plantation mécanisée de bulbes variés depuis plusieurs années.

L'utilisation de plantes annuelles et bisannuelles a cependant été maintenue spécifiquement dans l'hyper centre-ville pour garantir un éclat visuel soutenu.

Si les suspensions de candélabres ont été supprimées, demeurent quelques jardinières et pots implantés dans des espaces publics où la végétalisation en pleine terre n'est pas possible.

L'utilisation des annuelles intervient également sur les sites de commémorations.

Par ailleurs, des cactées ont été installées au niveau du Pôle d'Initiatives Locales, dans un parterre qui ne recevra jamais d'eau.

Enfin, le fleurissement est pensé en fonction du changement climatique, prévoyant ainsi des variétés supportant la sécheresse : lavande, Perovskia, euphorbes, dahlias, cistes...

De même de nombreux arbustes, pérennes et résistants aux nouvelles conditions climatiques, sont implantés comme les Choisya (oranger du Mexique), Nandina...

GESTION DIFFÉRENCIÉE

La gestion différenciée consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages.

Il s'agit de faire "le bon entretien au bon endroit et au bon moment" afin de préserver la diversité.

Si une aire utilisée pour pratiquer un sport doit être entretenue avec une tonte régulière, en revanche un espace vert qui ne rencontre aucune activité ne subira qu'une fauche annuelle.

Ainsi, près de 28 000 m² d'espaces (talus, lotissements, parcs) sont gérés en fauche tardive.



Certaines zones sont ainsi préservées de la tonte au milieu des espaces verts.

Ces espaces préservés permettent de protéger la biodiversité. > Ils deviennent des espaces de nidification, des lieux ressources pour les pollinisateurs et

permettent à certaines essences de se développer.

Ainsi, des espèces d'Orchis et d'Ophrys protégées ont déjà été identifiées. L'occasion de les observer, de s'émerveiller mais sans y toucher !

> En outre, ils préviennent les risques d'inondation et participent au maintien des sols.

Même chez vous, il est préconisé de tondre à 10 centimètres pour protéger la vie du sol !

Vous pouvez également utiliser la technique de tonte sans ramassage (mulching). L'herbe tondue en brins très courts forme un paillis qui amende le sol. De ce fait, la mise en déchetterie est réduite.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À Méru, 100% de l'arrosage s'effectue à l'eau de pluie.

La capacité de stockage a été portée à 80 m³ grâce à une citerne installée lors du déménagement des services techniques. Deux réserves supplémentaires, de 10m³ chacune, ont été créées en centre-ville lors de sa requalification pour alimenter l'arrosage automatique ciblé.



Préservation de l'environnement

Une animatrice vous accompagne

ÉCO-PÂTURAGE

Depuis 2019, la Ville s'est lancée dans l'éco-pâturage : l'entretien des espaces verts par des animaux plutôt que par des machines !



Ainsi, du printemps à l'automne, chèvres et brebis "fauchent" naturellement l'herbe en la broutant sur de grandes surfaces et des zones inaccessibles pour les machines. En se nourrissant, elles réduisent les déchets verts et contribuent à la fertilisation des sols.

Cette action est par ailleurs vecteur de lien social entre les habitants et la nature.



Dans le cadre de sa démarche de préservation de l'environnement, la Ville a créé, en janvier 2025, un poste d'animatrice nature au sein du service espaces verts.



Erika Van Messem et sa mascotte

"Petite, j'ai jamais déjà observé la nature, explique Erika Van Messem, c'était pour moi un havre de paix. En intégrant le service espaces verts, j'allie mes compétences d'animatrice et ma passion."

Outre sa fonction d'animatrice, Erika est également agent polyvalent. "J'apprends chaque jour sur le terrain auprès de mes collègues. C'est très enrichissant. Ils sont tous passionnés également. D'ailleurs, si vous avez des questions, il ne faut pas hésiter à venir nous rencontrer !" Afin de parfaire et de développer ses compétences, elle suit par ailleurs une formation de guide nature avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de l'Oise (CPIE)

"Je conçois et je mets en œuvre des actions pédagogiques variées précise l'animatrice. L'objectif est de contribuer à faire évoluer les pratiques, notamment en matière de respect de l'environnement et de valorisation du végétal. À ce jour, j'ai pu mener une soixantaine d'animations, touchant ainsi près de 1600 personnes de tous âges." En effet, les interventions s'appuient sur une pédagogie participative favorisant l'implication des habitants et l'appropriation des espaces naturels et paysagers. Elles peuvent être tout public, sur le marché, lors de la fête du parc, dans les écoles, dans un quartier, à la Maison des jeunes, à l'Espace Socioculturel Arsène Bulard, avec la crèche, ou encore au sein de l'EHPAD Les Genêts...

Conseils en matière de plantation et de désherbage, création de carrés potagers, distribution de compost, création de décorations naturelles pour les fêtes, observation de la faune et de la flore, quiz nature, nettoyage et sensibilisation au tri, impression végétale sur papier (cartes, marque-pages)... ne sont que quelques exemples des actions réalisées ces derniers mois.

"J'ai pour projet de créer un parcours tout au long du Ru."

Enfin, parmi les précieux conseils dispensés par Erika, il y a également ceux-ci :

"Se poser quelques minutes, écouter les oiseaux, contempler une ophrys abeille... Et s'émerveiller".

Titulaire du grade d'Animateur territorial, Erika Van Messem, auparavant coordinatrice d'une structure enfance au sein de la commune, a ainsi pour mission de sensibiliser les différents publics, de transmettre les enjeux liés à la biodiversité, à la gestion écologique, à l'amélioration du cadre de vie.



Civisme et bon voisinage

Quelques rappels

Pour passer un été en toute sérénité et sécurité, voici quelques rappels de "savoir vivre ensemble".

PLANTATIONS

Vous pouvez planter des arbres, arbustes et arbrisseaux sur votre terrain. Le Code civil (article 671 et suivants) précise qu'une distance minimum est à respecter en limites séparatives de votre terrain, selon la hauteur de la végétation :

- **inférieure ou égale à 2 mètres** : à planter à **0,5 mètres minimum** de la limite de votre terrain avec votre voisin.

- **supérieure à 2 mètres** : à planter à **2 mètres au moins** de la limite de votre terrain avec votre voisin.

Les branches de votre arbre dépassent sur la propriété de votre voisin ?

Sachez qu'il peut vous obliger à les couper !

Par contre, il ne peut cueillir les fruits et fleurs des branches, sauf s'ils sont tombés naturellement.

Si ce sont des racines, ronces ou brindilles qui avancent sur sa parcelle, il a le droit de les couper lui-même.

Le Plan Local d'Urbanisme vous conseille de favoriser les essences locales.

ÉLAGAGE

Vous êtes tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques ainsi que les panneaux de signalisation.

ÉMISSIONS DE FUMÉE

TOUT BRÛLAGE EST INTERDIT, qu'il soit sur le domaine public ou privé, à l'air libre ou par incinérateur de jardin (mesure inscrite dans le Règlement sanitaire départemental en vigueur dans toute l'Oise).



Dans les zones pavillonnaires, **les barbecues ne sont tolérés que dans la mesure où ils n'occasionnent aucune gêne**



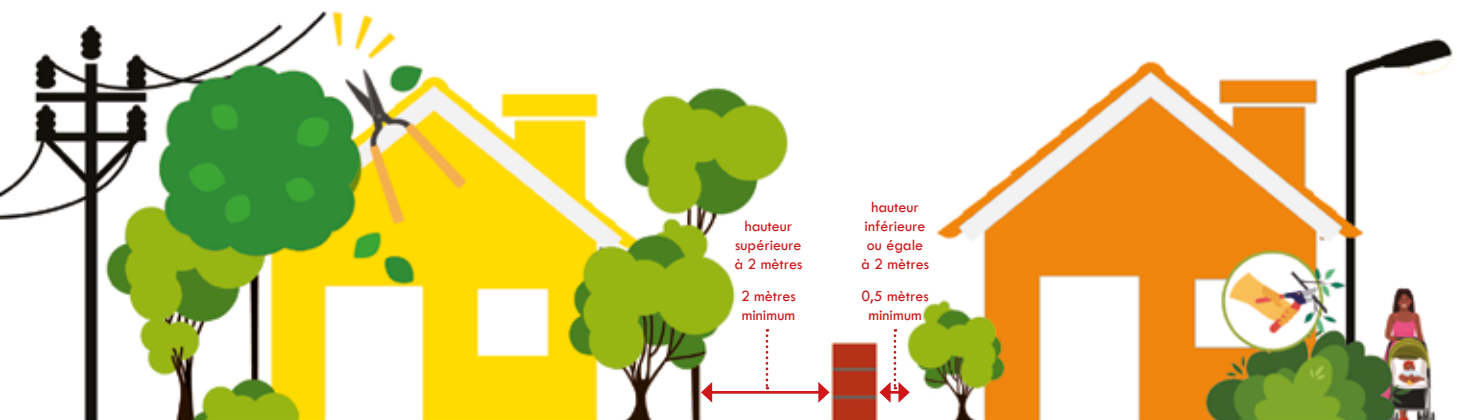
olfactive ou de fumée pour les habitations voisines. En immeuble collectif, l'usage des barbecues relève des règlements propres à chaque résidence.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Que vous soyez propriétaires ou locataires, vous êtes tenus d'assurer l'entretien des trottoirs (chacun au droit de sa façade sur une largeur égale à celle du trottoir), ainsi que **l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de votre propriété (pied de mur et clôture)**. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les caniveaux ou les avaloirs d'eaux pluviales.



Vos déchets verts peuvent être jetés dans les conteneurs dédiés, fournis et collectés par la Communauté de Communes des Sablons, ou être déposés en déchetterie.



ENTRETIEN DU RU

L'eau fait partie du patrimoine commun de la Nation (Code de l'environnement, art. L210 1). Elle n'appartient à personne, même si le lit de la rivière est privé.

En revanche, le propriétaire riverain d'un cours d'eau non domanial a des obligations.

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. (Article L215-14 du code de l'environnement)

À noter : si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau, sauf titre ou prescription contraire.



- Entretien de la végétation des rives par élagage, recépage ou abattage de la végétation présentant un risque de chute dans le cours d'eau à court terme.
- Suppression des embâcles les plus gênants, tels que les branches et troncs d'arbres, qui entravent la circulation naturelle de l'eau. En général, on considère gênant un embâcle supérieur au 2/3 du lit mineur.
- Retrait des atterrissements localisés (amas de terre, sable, graviers...) s'ils provoquent une gêne au libre écoulement de l'eau et à condition stricte de ne pas modifier le lit mineur.
- Le débroussaillage doit être limité aux nécessités d'accès. Une attention particulière doit être portée aux espèces végétales envahissantes.
- Il est important de ne pas systématiquement retirer les embâcles et les atterrissements, car ils peuvent servir de caches ou habitats pour la faune présente ainsi qu'au développement de la vie aquatique. De la même manière, les arbres morts peuvent servir de refuge pour les oiseaux, les chiroptères ou les insectes.

Source et pour en savoir plus :

<https://www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/L-eau-et-les-milieux-aquatiques/Cours-d-eau-points-d-eau-et-zones-humides/Cours-d-eau-les-bonnes-pratiques-de-l-entretien-regulier>

**L'USAGE DES OUTILS DE JARDINAGE
ET DE BRICOLAGE POUVANT GÊNER
LE VOISINAGE EST RÉGLEMENTÉ
ET STRICTEMENT INTERDIT LES
DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS**



Sont interdits, de jour comme de nuit, tous bruits susceptibles de troubler la tranquillité des habitants.

Ainsi, les outils de jardinage et de bricolage peuvent être utilisés :

- les jours ouvrables de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h



**Les troubles diurnes et nocturnes
sont passibles d'une amende contraventionnelle**

EN CAS DE TROUBLES OU DE NUISANCES,
n'hésitez pas à contacter
la **POLICE MUNICIPALE**

Tél. : 0 806 707 807 (prix d'un appel local)
du lundi au vendredi de 08h00 à minuit
le week-end de 07h00 à 17h00
(service fermé les jours fériés)

ou la **GENDARMERIE**
Tél. : 03 44 52 39 17 ou le 17
en dehors de ces horaires

LES ADRESSES UTILES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SABLONS

2 rue de Méru - 60175 Villeneuve-les-Sablons

Ouvert du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tél. : 03 44 22 01 60

cc-sablons.com

DÉCHETTERIE DE MÉRU

11 rue du 11 Mai 1967 - 60110 Méru

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

et le dimanche : de 9h à 12h

(Lundi, dimanche après-midi et jours fériés : fermée)

Tél. : 0 800 60 20 02 (service et appel gratuits)

smdoise.fr

Travaux et aménagements

Les dernières réalisations

Le 3 juin dernier, les élus ont dévoilé la nouvelle structure qui orne le parvis de la Tour des Conti, affichant ainsi "J'aime Méru".

Réalisée par les services techniques de la Ville, elle sera amenée à être positionnée dans différents endroits de la commune.



Parking des Abeilles



Les services techniques de la Ville ont procédé à la réhabilitation du parking des Abeilles et de ses abords.

Cheminement vers le centre-ville

Des panneaux indiquant un cheminement piéton pour se rendre en centre-ville ont été mis en place, au départ du boulevard de Picardie. Celui-ci passe par la rue des Iris et la rue François Vallet.



Les travaux en cours et à venir

Création d'un carrefour giratoire desservant les rues Henri Barbusse, Vaillant Radiologue, du 8 Mai 1945 et boulevard Pablo Picasso



Dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain d'Intérêt Régional (PRIR), la Communauté de communes des Sablons va réaliser cet été un carrefour giratoire desservant les rues Henri Barbusse, Vaillant Radiologue, du 8 Mai 1945 et le boulevard Pablo Picasso.

Cet aménagement a pour objectif d'améliorer la sécurité des différents usagers et la fluidité du trafic.

La circulation sera maintenue en demi-chaussée avec la mise en place d'un alternat de feux.

Ehpad et Pôle médico-social

Initiés en septembre 2025, les travaux de construction de l'Ehpad et du Pôle médico-social avancent.

D'une superficie de 7000 m², il comprendra un EHPAD "nouvelle génération", un pôle de consultations et un pôle de santé mentale.

Rappelons que ce projet est porté par le Centre hospitalier Simone Veil de Beauvais / Crèvecœur-le-Grand et financé avec le soutien de l'Union européenne, de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil départemental de l'Oise.



Rue Jean Jaurès



Le Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons va procéder cet été au renouvellement des réseaux d'eaux usées et d'alimentation en eau potable rue Jean Jaurès.

Une déviation sera mise en place.

Faubourg d'Agnicourt



Un nouveau lotissement de 90 logements doit voir le jour Faubourg d'Agnicourt.

Dans ce cadre, le 4 juin dernier, une réunion d'information s'est tenue en Mairie à destination des riverains de ce quartier. La société en charge de la réalisation de ce projet leur a ainsi présenté le calendrier des travaux, leurs modalités et a répondu à leurs questions, en présence notamment du Maire de Méru.

Retour sur...


La saison culturelle 2025/ 2026 en chiffres

Spectateurs et visiteurs de tous âges ont pu assister tout au long de l'année à une programmation riche et diversifiée.

Théâtre, musique, danse, magie, cirque, humour, spectacles jeune public, expositions, ateliers... Pour rire, s'émerveiller, réfléchir, découvrir, partager...



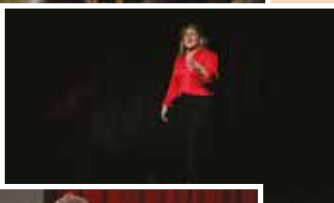
1438 spectateurs (tout public) ont assisté aux **21** spectacles présentés lors de cette saison (soit **36** représentations).




5 spectacles ont eu lieu hors Méru, au théâtre du Beauvaisis et à la Faïencerie de Creil.



1619 élèves ont pu assister aux **17** séances scolaires (dont 129 collégiens / lycéens)



879 élèves ont été accueillis lors de visites guidées des expositions, soit 40 classes (19 maternelles et 21 élémentaires).



5 expositions dont **1** salon d'artistes locaux ont accueilli **1372** visiteurs (tout public)



135 personnes ont participé aux **9** ateliers intergénérationnels de "L'Entracte"



Fermeture du Centre culturel Le Domino du 3 au 21 août inclus.

SAISON 2026 CULTURELLE 2027

La saison culturelle débutera en chansons le vendredi 2 octobre à 20 heures au Théâtre du Thelle.

Vous pensez connaître la variété française sur le bout des doigts ? Ce stand-up interactif mené par Louis Caratini vous mettra à l'épreuve lors d'un blind-test géant !

Vous découvrirez ensuite la saison 2026/2027. Musique, danse, théâtre, marionnettes, magie seront autant d'occasions, pour petits et grands, de s'émerveiller, de découvrir, de partager, de réfléchir, de se questionner...

16 spectacles seront programmés à Méru (dont certains en décentralisation à l'ESCAB ou à La Manufacture) et 5 spectacles seront proposés en extérieur (Beauvais, Creil, Chambly, Noyon).

Expositions, entractes, actions culturelles et résidences compléteront la programmation.

Les partenariats se poursuivront avec notamment le Théâtre du Beauvaisis, le Chaïnon manquant, le RésO/Hauts-de-France en scène.

Dans le cadre de la troisième édition du Printemps des artistes, nous recherchons des artistes amateurs (peintres, sculpteurs, mosaïstes...) qui souhaitent exposer à cette occasion.

Renseignements : 03.44.52.35.49

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ
DU SERVICE CULTUREL
SUR LES RÉSEAUX
Facebook, Instagram

BILLETTERIE
EN LIGNE

sur le site de la ville
[https://www.ville-meru.fr/
billetterie-en-ligne](https://www.ville-meru.fr/billetterie-en-ligne)

N'hésitez pas à réserver vos billets à partir du 7 septembre directement sur ce site sécurisé accessible 7j/7 - 24h/24

LETRE
D'INFORMATION

Et n'hésitez pas à vous inscrire à la lettre d'information sur billetterie@ville-meru.fr

MÉRU

c'est l'été

visuels Adobe Stock

UN
QUARTIER
MILLE
CULTURES

SAMEDI
4
JUILLET
2026

FÊTE DE QUARTIER

DE 13H À 18H

ANIMATIONS FESTIVES ET FAMILIALES

activités sportives, ludiques et créatives, structures gonflables, animations scéniques

DE 18H À 20H

SCÈNE MUSICALE

avec BIG WIZZI & DJ Z

NOMBREUX STANDS DE RESTAURATION SUR PLACE
PARC URBAIN* - MÉRU

Avec les habitants bénévoles, associations locales, partenaires, services municipaux et institutions.

Renseignements Tél. : 03 44 52 34 80

FEU D'ARTIFICE
SPECTACLE PYROTECHNIQUE MUSICAL
PLACE DES FÊTES*
LUNDI 13 JUILLET 2026 À 22H30

MÉRU c'est l'été
FERME PÉDAGOGIQUE - JEUX ATELIER CIRQUE - STRUCTURES GONFLABLES ANIMATION MUSICALE AVEC DJ RESTAURATION SUR PLACE
LA FÊTE DU PARC
MARDI 14 JUILLET 2026 DE 12H À 22H30
ENTRÉE ET ANIMATIONS GRATUITES
avec la participation des associations méruviennes et des artistes-musiciens

PARC DE LA VILLE
RUE ROGER SALENGRO - 60110 MÉRU
RENSEIGNEMENTS
CENTRE CULTUREL LE DOMINO
4-6 RUE MIMAULT - 60110 MÉRU - TÉL : 03 44 52 35 00

PLACE DES FÊTES*
RUE FRANÇOIS VALLET - 60110 MÉRU
*EN RAISON DES TRAVAUX À PROXIMITÉ, PENSEZ À ANTICIPER VOTRE VENUE



Venez vivre la **Finale** de la coupe du monde de football en centre-ville de Méru
Dimanche 19 juillet à 21h
retransmission sur grand écran
restauration sur place
VILLE DE Méru

L'AGENDA MÉRUVIEN

JUILLET - AOÛT 2026

VOS RENDEZ-VOUS DE JUILLET

Mercredi 1^{er} juillet

Sortie familiale - quartier libre au Crotoy

> Sortie Seniors organisée par le CCAS

Mardi 7 juillet

Barbecue guinguette pour les Seniors

> Animation Seniors organisée par le CCAS

Mercredi 8 juillet

Atelier cuisine "Palette de saveurs"

de 14h30 à 16h30 > Médiathèque Jacques Brel

Lundi 13 juillet

Feu d'artifice

à 22h30 > Place des fêtes

Mardi 14 juillet

La Fête du parc

de 12h à 22h30 > Parc de la Ville

Dimanche 19 juillet

Retransmission sur grand écran de la finale de la coupe du monde de football

à 21h > Centre-ville

Mercredis 15 et 22 juillet

"Livre dont vous êtes le héros" ou "BD dont vous êtes le héros"

de 14h30 à 15h30 et de 15h30 à 16h30 > Médiathèque Jacques Brel

Jeudi 30 juillet

Don du sang

de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h > La Manufacture

VOS RENDEZ-VOUS DE AOÛT

Jeudi 6 août

Sortie familiale - quartier libre à Houlgate

> Sortie Seniors organisée par le CCAS

APRÈS L'ÉTÉ

C'EST LA RENTRÉE

Samedi 5 septembre

Forum des associations

de 10h à 18h > Place des Fêtes

Samedi 19 et Dimanche 20 septembre

Journées européennes du patrimoine

Samedi 26 septembre

Village de la sécurité routière

> La Manufacture

Dimanche 27 septembre

Fête de la moto

Samedi 2 octobre

Ouverture de la saison culturelle

à 20h > Théâtre du Thelle

Liste non exhaustive !
Retrouvez l'actualité sur le site internet de la Ville et sur l'application Ma mairie en poche.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DU CINÉMA SUR LE SITE

www.cinemaedomino.fr

Pour recevoir le programme du cinéma chaque semaine sur votre boîte mail, laissez votre adresse mail en écrivant à :

cinemadomino@ville-meru.com

Renseignements et réservation

cinemaedomino.fr

Tél. : 03.44.52.36.66

COMMÉMORATION

ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE MÉRU

Lundi 31 août

à 18H

stèle rue Vaillant Radiologue

ENTRE NOUS...

L'ÉQUIPE MUNICIPALE
VOUS SOUHAITE
UN BEL ÉTÉ

MÉRU
FORUM
DES
ASSOCIATIONS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026
DE 10H À 18H

PLACE DES FÊTES | MÉRU

AVEC LA PARTICIPATION
DES SERVICES MUNICIPAUX



LOISIRS

CITOYENNETÉ

SPORT

SOLIDARITÉ

CULTURE

*Restauration
sur place*



PLACE DES FÊTES

RUE FRANÇOIS VALLET - 60110 MÉRU

RENSEIGNEMENTS

CENTRE CULTUREL LE DOMINO - SERVICES DES SPORTS

4-6 RUE MIMAUT - 60110 MÉRU - TÉL. : 03 44 52 35 01



CET ÉTÉ

À MÉRU

MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Qu'est-ce qu'un super-héros ? D'accord, il peut voler ou devenir invisible. Il possède une force extraordinaire ou a subi des mutations génétiques. Mais pour être un super-héros, il faut posséder des caractéristiques précises ! Quelles sont-elles ? Nous vous proposons de le découvrir grâce à l'exposition prêtée par la MDO et qui sera affichée dans notre hall d'exposition du jeudi 2 au samedi 25 juillet 2026.

PARTIR EN LIVRE

Participation de la médiathèque à la 12^e édition de "Partir en livre", du 17 juin au 19 juillet 2026, avec pour thématique "Nos petits et grands héros" :

Création d'une fresque collective sur le thème des super-héros (3-12 ans) qui sera exposée tout l'été dans le Hall d'exposition de la médiathèque ;

Mercredis 15 & 22 juillet

Sessions de Lecture interactive "Livre dont vous êtes le héros" (roman) ou "BD dont vous êtes le héros", en fonction des publics inscrits (plusieurs sessions de 1h ou 2h) / pour publics distincts :

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À UNE ANIMATION ? INSCRIVEZ-VOUS SUR LE PORTAIL DE LA MÉDIATHÈQUE

<https://reservation.mediatheque-meru.fr/>

ou en contactant la Médiathèque au 03.44.52.34.60

MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL 21 rue Anatole France 60110 Méru - Tél. : 03.44.52.34.60 / mediatheque@ville-meru.fr

www.mediatheque-meru.fr

> Découverte d'une "BD dont vous êtes le héros" (à partir de 6 ans) : 14 h 30 – 15 h 30 ;

> Exploration d'un "Livre dont vous êtes le héros" (à partir de 12 ans) : 15 h 30 – 16 h 30.

Tous les après-midis : mise à disposition de jeux de société en accès libre (tout public).

ATELIER CUISINE "PALETTE DE SAVEURS"

Mercredi 8 juillet de 14h30 à 16h30

Animation à destination des familles (parents + enfants à partir de 7 ans).



CINÉMA LE DOMINO

CET ÉTÉ, SOUTENEZ ET PROFITEZ DE VOTRE CINÉMA !

Labellisé art et essai et disposant de deux salles, le cinéma Le Domino propose également une programmation tout public, avec de nombreux films en avant-première. Comédie, action, animation, aventure, drame, fantastique, science-fiction... sont autant de films et de séances qui vous attendent.

Un cinéma accessible : le cinéma propose aux spectateurs déficients visuel et/ou auditif une solution adaptée avec l'audiodescription ou les sous-titres à la demande.

Fête du cinéma du 28 juin au 1^{er} juillet : bénéficiez d'un tarif unique de 5 € la séance (hors supplément 3D)

Méru c'est l'été : retrouvez les "Lundis en Rire" et les "Jeudis Kids".

Little Film Festival en juillet - août : découvrez une programmation conçue pour les jeunes spectateurs à partir de 3 ans (un film par semaine).

Ciné Seniors : rendez-vous les lundis 6 juillet, 3 août et 7 septembre

Retrouvez la programmation et les événements sur le site Internet : www.cinemaledomino.fr

Vous pourrez également vous inscrire à la newsletter et acheter vos places en ligne.

Fermeture estivale du 9 au 15 septembre.

Cinéma Le Domino - 21 rue François Truffaut - 60110 Méru -

Tél. : 03 44 52 36 66

www.cinemaledomino.fr

ESPACE SOCIOCULTUREL ARSÈNE BULARD

UN TIERS-LIEU ÉPHÉMÈRE À L'ESCAB AVEC EMMAÛS BEAUVAIS
Du 8 au 12 juillet 2026, la Ville de Méru accueille un événement solidaire et convivial en partenariat avec Emmaüs Beauvais : une vente éphémère accompagnée d'ateliers participatifs "tiers-lieu" au sein de l'Espace Socio-Culturel Arsène Bulard (ESCAB).

Pendant cinq jours, de 9h à 19h, les habitants pourront découvrir une grande vente solidaire proposée par Emmaüs (mobiliers, vêtements, objets du quotidien), mettant à l'honneur le réemploi et la seconde vie des objets. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de maintenir une présence d'Emmaüs sur la commune, suite à la fermeture de son magasin fin 2025.

Au-delà de la vente, l'événement se veut un véritable lieu de vie, ouvert à tous, favorisant les échanges et les découvertes. De nombreux ateliers seront proposés, notamment autour du "faire soi-même" et des pratiques écologiques : fabrication de lessive naturelle, création de tisanes, couture (chouchous, cotons démaquillants), éponges végétales, repair café, cuisine anti-gaspillage ou encore initiation ludique au cornhole.

Le week-end, des ateliers d'initiation à l'aquarelle seront animés par une intervenante d'Emmaüs, tandis qu'une exposition-vente présentera les créations couture réalisées par les élèves du dispositif ULIS du collège du Thelle de Méru.

Des animations participatives viendront compléter la programmation, avec notamment des activités originales proposées par le bailleur social LAESSA, comme le "vélo smoothie" ou le "poêle-pong", une version revisitée du tennis de table avec du matériel de récupération.

Temps fort de la semaine, la chorale "Emmaüs en voix" se produira le vendredi 10 juillet (horaires à confirmer), offrant au public un moment musical chaleureux et engagé.

Une exposition dédiée aux actions d'Emmaüs sera également visible pendant toute la durée de l'événement, permettant de mieux comprendre les missions de l'association et ses actions locales.

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre Emmaüs Beauvais et la Ville de Méru ainsi que plusieurs partenaires locaux. Il vise à renforcer le lien social, encourager les initiatives solidaires et sensibiliser aux enjeux environnementaux.

Entrée libre - ouvert à tous.

L'ESCAB sera fermé du 3 au 21 août, réouverture le 24 août.

Espace socioculturel Arsène Bulard (ESCAB)

32 avenue du 11 Novembre à Méru

Tél. : 03 44 52 34 80

Email : csfaccueil@ville-meru.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 19h

Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h



LA MAISON DES JEUNES ET L'ESPACE JEUNESSE

Séjours, sorties, activités créatives et sportives seront au programme de la Maison des jeunes et de l'Espace jeunesse.

Maison des jeunes :

- Sorties piscine et cinéma
- Sortie à la plage : Isle Adam, Fort Mahon, Tréport
- Sorties au Speed Park, l'Île de Loisirs de Cergy, Parc Saint Paul
- Création du logo de MDJ en mosaïque
- Tournois sportifs avec l'Espace Jeunesse
- Randonnées pédestres à Esches et Amblainville
- Soirée Country et Années 90
- Journée pique-nique à la Halle de Boulaine.
- Séjour du 24 au 28 août à la base nautique de Saint Sauveur dans la Somme : canoë, paddle géant, tir à l'arc, course d'orientation, randonnées à vélo et rafting.

Espace jeunesse :

- Réalisation d'une fresque sur un mur de la cour de l'école Voltaire
- Création d'un espace détente extérieure avec les Services Techniques
- Tenue de stands en centre-ville (hors les murs) : mini-jeux, granités, barbe à papa
- Entretien du potager au Jardin du Thelle
- Sorties piscine
- Tournois sportifs avec la MDJ
- Grand jeu avec l'ACM Pasteur
- Sortie au Zoo de Vincennes avec la MDJ



Les structures seront fermées les 13 juillet, 27, 28 et 31 août.

L'Espace jeunesse sera fermé en août, mais les jeunes inscrits sur la structure pourront fréquenter la MDJ à cette période.

Rappel : pour fréquenter la Maison des Jeunes et l'Espace jeunesse et participer aux diverses activités et sorties, les jeunes doivent être inscrits !

Renseignements auprès de la DASA au 03.44.52.34.41 ou par mail dasa-jeunesse@ville-meru.fr

CET ÉTÉ

À MÉRU

PARC DE LA VILLE

Cet été, le Parc de la Ville est ouvert au public de 8h à 20h30.

Parc de la Ville - Rue Roger Salengro - 60110 Méru



SQUARE ALBERT DÉGREMONT

Délimité par des clôtures afin d'en faire un espace sécurisé de détente, le square urbain Albert Dégreumont est aménagé de bancs, de fauteuils, de chaises longues, de tables de pique-nique, d'une aire de jeux pour les enfants et de modules fitness. Mâts d'éclairage, poubelles de tri et fontaine à eau complètent ce nouvel espace pourvu de 140 arbres d'essences différentes.

Il est situé face au quartier Saint-Exupéry, à proximité du groupe scolaire Pasteur et du centre commercial.

Square urbain Albert Dégreumont - Accès rue Henri Barbusse / rue du 8 Mai 1945 - 60110 Méru



PLACE AUX ASSOCIATIONS !

• Samedi 4 juillet
• Gymnase des Sablons
GALA DE TWIRLING
Organisé par le Twirling club des Sablons
Rens. : 06 77 01 77 28
twirlingsablons@gmail.com

• Du 6 au 10 juillet 2026
• Théâtre du Thelle
STAGE DE THÉÂTRE AUTOUR DU MASQUE

Théâtre, exercices, perfectionnement, personnalisation de son propre masque...
Stage enfants (de 7 à 10 ans)
de 9h30 à 12h30
Stage ados (de 11 à 14 ans)
de 14h à 17h
Organisé par l'association Coulisses & Cie avec Rebecca Grammatyka
Informations & réservations :
06 08 83 35 13

• Dimanche 19 juillet
• Lardières
BROCANTE
Organisé par l'Amicale des chasseurs de Lardières
Rens. : 03.44.22.28.70 / 06 37 80 48 08

Retrouvez sur le site de la ville les différents rendez-vous proposés par les associations méruviennes (rubrique Agenda / Place aux associations et Rencontres sportives).

SENIORS

• Mercredi 1^{er} juillet
**SORTIE FAMILIALE
QUARTIER LIBRE AU CROTOY**
sur inscription

• Mardi 7 juillet
**ANIMATION
BARBECUE GUINGUETTE À LA HALLE DE BOULAINES**
sur inscription

• Jeudi 6 août
**SORTIE FAMILIALE
QUARTIER LIBRE À HOULGATE**
sur inscription
Rens. : 03.44.52.34.00

MUSÉE DE LA NACRE ET DE LA TABLETTERIE

DES RENDEZ-VOUS D'ÉTÉ POUR TOUTE LA FAMILLE AU MUSÉE DE LA NACRE ET DE LA TABLETTERIE !

Entre découvertes, créations et moments de partage, profitez d'une programmation estivale pensée pour tous, à vivre en famille ou entre amis. Spectacles, animations et ateliers créatifs rythmeront l'été dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

LES VENDREDIS GRATUITS

Véritable tradition estivale depuis plus de vingt ans, les vendredis gratuits reviennent du 11 juillet au 29 août inclus. Chaque vendredi après-midi, de 14h30 à 18h30,

le musée ouvre gratuitement ses portes aux visiteurs.

Pour cette nouvelle édition, de nombreuses animations artistiques et culturelles viendront enrichir la visite et offrir des expériences originales à partager :

- 10 juillet : Concert chanson française – Duo MiAM
- 17 juillet : "La Caravane des Curiosités" – C^{ie} Macadâne
- 24 juillet : "La Java de Pétronille" – C^{ie} le Zouave
- 31 juillet : DIVAGUE, sieste musicale – Les 3 Coups l'Œuvre
- 7 août : Contes musicaux participatifs – Cie Karabistouille
- 14 août : Spectacle "À la une" – C^{ie} du Bonjour
- 21 août : "Les Héroïnes racontent" – Les 3 Coups l'Œuvre
- 28 août : "Les Fantômes du musée" – Les 3 Coups l'Œuvre

LES JEU(X)DIS D'ÉTÉ

Du 9 juillet au 27 août inclus, chaque jeudi après-midi de 15h à 16h, le musée propose des ateliers ludiques à partager en famille, dès 6 ans :

- Les 9 juillet et 6 août : Éventail arc en ciel
- Les 16 juillet et 13 août : Secrets de coquilles
- Les 23 juillet et 20 août : Tête de perle
- Les 30 juillet et 27 août : Chimère coquillage

Tarif : 4,50 € / personne

Sur inscription par téléphone ou reservation@musee-nacre.fr

Musée de la Nacre et de la Tabletterie

51, rue Roger Salengro 60110 Méru

Tél. : 03 44 22 61 74

contact@musee-nacre.fr www.musee-nacre.fr

Toute la programmation estivale sur nos pages Facebook et Instagram

Horaires : Tous les jours de 14h30 à 18h30

Visites guidées et démonstrations à 15h et 16h15

Fermé le mardi

Tarifs : Adulte : 7€ / Enfant de 5 à 16 ans, étudiant : 3,50€ /

Gratuit pour les enfants de -5 ans

OFFICE DE TOURISME VEXIN EN PAYS DE NACRE

UN BEL ÉTÉ, SANS S'ÉLOIGNER DE MÉRU !

Comme chaque été, l'équipe de l'Office de Tourisme est à vos côtés pour profiter pleinement de la saison estivale, sans aller loin.

Mais concrètement, comment votre été va se passer ?

Quelques soient vos préférences, la Destination Vexin en Pays de Nacre offre de nombreuses possibilités, pour tous les goûts. Que vous soyez plutôt à la recherche de :

SORTIES

Retrouvez sur www.tourisme-vexin-nacre.fr toutes les sorties à Méru et aux alentours : brocantes, fêtes communales, concerts, spectacles, marchés et animations estivales. Ou en vous inscrivant à notre newsletter en utilisant le QR Code ci-dessous.

RAFRAÎCHISSEMENTS

Envie de nature et de fraîcheur ? Partez en balade au bord de l'eau grâce au nouveau parcours de randonnée créé par les lycéens de la Classe Défense du lycée Condorcet de Méru, en partenariat avec l'Office de Tourisme. Une belle manière de découvrir le territoire autrement, en suivant notamment une partie du Ru de Méru.

DÉCOUVERTES

Profitez des Vendredis gratuits au Musée de la Nacre et de la Tabletterie et redécouvrez le savoir-faire emblématique de notre territoire à travers des visites, démonstrations et expositions.

DÉTENTE

Prenez le temps de vous ressourcer dans le parc de la ville, de partager un pique-nique sur les tables du verger communal, de lire au pied d'un arbre ou simplement de profiter des beaux jours en famille.

Si ces idées vous ont donné envie de profiter de l'été, rendez-vous visite à l'Office de Tourisme pour bénéficier d'encore plus de conseils et pour découvrir le Guide Touristique de la Destination Vexin en Pays de Nacre. Bel été à tous !

Office de Tourisme Vexin en Pays de Nacre

51, rue Roger Salengro 60110 Méru

Tél. : 03 44 84 40 86

contact@tourisme-vexin-nacre.fr

www.tourisme-vexin-nacre.fr

Ouvert du lundi au samedi (fermé le mardi) de 14h à 17h30





QUAND MÉRU SE SOUVIENT



VICTOIRE 1945
8 Mai 2026



**JOUR DU SOUVENIR
EN MÉMOIRE DES DÉPORTÉS**
26 avril 2026



ABOLITION DE L'ESCLAVAGE
10 Mai 2026



**JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE
AUX MORTS POUR LA FRANCE
EN INDOCHINE**
8 juin 2026

COMMUNIQUÉ DE L'ASSURANCE MALADIE



COMPLÉMENT DE DOSSIER

Envoyez facilement les documents manquants à votre dossier !

Vous avez reçu un appel ou avez été en contact avec un agent de l'Assurance Maladie, vous indiquant que vous allez recevoir un mail d'alerte pour les documents manquants afin de finaliser votre dossier ? Transmettez-les rapidement depuis votre compte ameli grâce au téléservice "Complément de dossier" depuis un ordinateur.



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?



COMMENT Y ACCÉDER ?



- ✓ Connectez-vous à votre compte ameli
- ✓ Allez dans « Mes démarches » puis « Complément dossier »
- ✓ Suivez les étapes et déposez vos documents.

PENSEZ-Y !



Répondez rapidement à une demande de complément de dossier pour éviter tout retard et permettre le traitement de votre dossier dans les meilleurs délais.

LES AVANTAGES

-  **Plus rapide :** plus besoin d'envoyer vos documents par courrier.
-  **Moins d'erreurs :** vos documents sont liés au bon dossier.
-  **Suivi plus clair :** de l'avancement de votre dossier.
-  **Gain de temps :** pour débloquer vos droits.

ameli.fr

LA PLATEFORME "J'AIDE ICI MÉRU"

RESTE OUVERTE DURANT L'ÉTÉ !

Ce réseau d'entraide entre Méruviens vise à mettre en relation des actifs pour offrir un accompagnement ponctuel aux seniors. La plateforme est entièrement gratuite et peut être accessible via l'accueil du CCAS de la ville de Méru.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez le contacter par mail à meru.jaide-ici-oise.fr ou durant les permanences, qui se tiennent :

le lundi matin de 8h45 à 12h et le jeudi après-midi de 13h30 à 17h, au 03 44 52 34 08.



PLAN CANICULE PERSONNES FRAGILES, FAITES-VOUS CONNAÎTRE AUPRÈS DU CCAS

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE RAPPELLE

> AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP,

> AUX PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLUS,

QU'ELLES PEUVENT DEMANDER LEUR INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF PRÉVU À L'ARTICLE L. 121-6-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES.

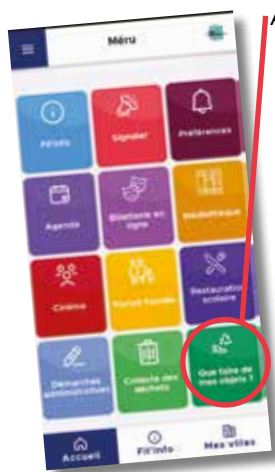
EN CAS D'ALERTE À LA CANICULE (PLAN DÉCLENCHÉ PAR LA PRÉFECTURE), ELLES SERONT RÉGULIÈREMENT CONTACTÉES AFIN DE RAPPELER LES RÈGLES DE PRÉVENTION.

Ce registre est géré dans le respect des conditions légales. Ce recensement repose sur une démarche volontaire des personnes ou par l'intermédiaire de leur représentant légal. Ainsi, un courrier avec coupon-réponse a été adressé aux personnes concernées afin de s'inscrire sur ce registre. Pensez à le renvoyer ou à vous faire connaître auprès du CCAS.

Pour plus d'informations
Centre communal d'action sociale
24 rue Voltaire à Méru -
Tél. : 03.44.52.34.00

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION Ma mairie en poche.

Ma Mairie en Poche intègre une nouvelle tuile : "Que faire de mes objets ?"



Au clic sur cette tuile, vous accédez directement à l'outil de l'ADEME, une cartographie interactive des acteurs de l'économie circulaire présents sur leur territoire.

Il vous suffit de saisir l'objet dont vous voulez vous séparer pour

voir apparaître, sur la carte, les points de collecte et solutions locales où le déposer, le recycler, le donner ou le revendre.

Ayez toutes les informations municipales en main avec l'application Ma Mairie en Poche !

1 > Téléchargez l'application sur votre smartphone (ou votre tablette)

2 > Recherchez Méru par son nom ou son code postal

3 > Abonnez-vous au fil'info

4 > Recevez en temps réel les alertes et infos sur votre smartphone (ou votre tablette)



LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (PARTICULIERS)

Partez l'esprit tranquille !

Si vous devez vous absenter plus de 5 jours, vous pouvez demander à la Police municipale qu'elle assure une surveillance de votre habitation, et ce à tout moment de l'année.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ COMMERCES

Protégez votre commerce pendant une fermeture !

En cas de fermeture temporaire de plus de 5 jours, la Police Municipale propose de surveiller votre établissement.

Ces rondes de surveillance ne remplacent pas les entreprises privées de sécurité, mais apportent une présence préventive renforcée.



**POUR EN SAVOIR PLUS
ET TÉLÉCHARGER LES FICHES
DE RENSEIGNEMENTS, RENDEZ-VOUS
SUR LE SITE : VILLE-MERU.FR**

*(rubrique Habiter / Sécurité /
Dispositifs de protection)*

**La Police municipale
à votre écoute
de 8h à minuit
du lundi au vendredi
de 7h à 17h
samedi et dimanche
fermeture les jours fériés**

**POLICE
MUNICIPALE
8 RUE MIMAUT
(PLACE DU JEU DE PAUME)
60110 MÉRU**

**TÉL. :
0 806 707 807***

**E-MAIL
policemunicipalemeru@ville-meru.fr**

HOMMAGE À AMÉDÉE LE STRAT



La ville de Méru a la tristesse d'apprendre le décès de Monsieur Amédée Le Strat, survenu le 17 mai 2026 à l'âge de 77 ans.

Figure engagée de la vie méruvienne, Amédée Le Strat a consacré de nombreuses années au service de sa commune et du monde associatif.

Ancien trésorier de l'US Méru, il a participé activement à la vie du club et au développement du football local.

Investi dans la vie publique, il fut également conseiller municipal chargé des affaires scolaires aux côtés de Guy Vade pied puis de Yves Leblanc, mettant toujours son sens du devoir et son attachement à Méru au service des habitants.

Président de l'Association des Jardiniers Réunis de Méru (AJRM) depuis 2012, il œuvrait encore récemment avec passion pour la vie associative locale.

Par son engagement, sa disponibilité et son attachement à la commune, il a marqué de nombreuses générations de Méruviens.

Sa famille remercie chaleureusement toutes les personnes qui s'associent à sa mémoire et à leur peine.

LISTE MÉRU EN ACTION

Chères Méruviennes, chers Méruviens,

Le 26 mai, le conseil municipal a examiné le Compte Financier Unique 2025. Les chiffres confirment une dégradation de la capacité de la Ville à financer ses investissements. L'épargne brute continue de baisser : son taux est passé de 13,2 en 2024 à 8,63 en 2025. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté beaucoup plus vite que les recettes, alors même que les coûts de l'énergie ont diminué en 2025.

Les dépenses de personnel représentent désormais 63,37 % des dépenses de fonctionnement, contre 62,45 % en 2024. Ce niveau reste bien supérieur à celui des communes comparables (54,59 %).

Face à cette situation, un vrai travail d'analyse et d'optimisation des dépenses devient indispensable pour retrouver des marges de manœuvre. Les possibilités d'augmenter les recettes sont limitées : la taxe foncière est déjà très élevée, les tarifs des services municipaux pèsent déjà lourdement sur les familles modestes, et les aides des autres collectivités risquent de diminuer dans les années à venir. De plus, l'année 2026 est marquée par une nouvelle hausse du coût de l'énergie.

Les élus de la liste Méru en Action restent pleinement mobilisés pour participer à ce travail d'analyse et de réflexion. C'est le sens de notre présence active dans les commissions, du travail de préparation des dossiers et des questions que nous posons avant chaque conseil municipal.

Nous sommes convaincus qu'il est possible de préserver, voire d'améliorer certains services publics, tout en maîtrisant davantage les dépenses.

Par ailleurs le 26 mai, l'information a été donnée qu'un conseil municipal se tiendrait à la mi-juin : à l'ordre du jour l'urbanisation de la zone 2 AUH située rue du 8 mai, après les jardins familiaux. Au moment où nous écrivons cette tribune, nous ne connaissons pas l'ampleur du projet d'urbanisation ni son contenu, mais une concertation avec les habitants est indispensable, avant que le conseil municipal délibère sur ce sujet.

**F. Leblanc, A. Depuille, L. Ledard,
JP. Boiget, N. Hanotte, M. Diop**

LISTE OSONS MÉRU

Finances de Méru : quand les chiffres contredisent les discours
Lors du conseil municipal du 26 mai dernier, le maire et sa majorité ont défendu le bilan de la maire sortante avec une assurance inébranlable : les finances de Méru seraient « solides » et « saines ». L'examen du Compte Financier Unique 2025 raconte pourtant une tout autre histoire : la trajectoire actuelle est inquiétante – quand on compare l'année 2024 avec l'année 2025 – et une meilleure maîtrise des dépenses apparaît indispensable.

Une tendance inquiétante

Premier signal : Méru perd des habitants. En un an, 249 résidents ont quitté la ville (-1,7 %), érodant les bases fiscales. Surtout, les ratios financiers se sont dégradés simultanément. Les dépenses de fonctionnement ont bondi de 1 198 € à 1 281 € par habitant (+6,9 %), pendant que les recettes ont stagné entre 2024 et 2025. La masse salariale atteint 63,4 % des dépenses de fonctionnement (+6,6 % en un an), au-dessus de la moyenne nationale. Dans le même temps, les dépenses d'équipement ont chuté de 300 € à 273 € par habitant (-9 %). Attention à ce que Méru ne dépense pas toujours davantage pour fonctionner et toujours moins pour investir.

Un taux d'épargne qui se dégrade sérieusement

L'indicateur le plus préoccupant : le taux d'épargne brute s'effondre de 13,2 % à 8,63 % en un an (-4,6 points), et le taux d'épargne nette tombe à 2,04 % entre 2024 et 2025. L'épargne, c'est ce qu'il reste à la commune après ses charges courantes pour rembourser ses emprunts et financer ses investissements. À 2 %, la marge est quasi inexistante.

Agir avant qu'il ne soit trop tard

La situation n'est pas encore catastrophique. Mais cette trajectoire ne saurait être prolongée sans compromettre durablement les capacités financières de notre ville. Osons Méru demande une trajectoire budgétaire pluriannuelle et une évaluation financière prospective sur 3 ans avant le vote du prochain budget. Méru mérite une gestion rigoureuse au service de tous.

Adrien Madec

PHARMACIES

Pour connaître la pharmacie de garde, vous pouvez appeler le poste de Police municipale au 03.44.52.35.20 ou appeler Résogardes au 32.37 (24h/24 - n°Audiotel 0,34 euro TTC/Min.).

A partir de 22h, avant de vous rendre à la pharmacie, vous devez passer d'abord par la Police municipale. Les pharmacies de Méru sont ouvertes les lundis après-midi.

MÉRU

Ph. DE L'ETOILE :
03.44.52.14.01
1 rue C.Claudiel

Ph. LAFAYETTE :
03.44.52.18.93
9 rue P. Picasso

Ph. DE LA MAIRIE :
03.44.22.41.57
4 place de l'Hôtel de Ville

Ph. DE LA POSTE :
03.44.52.33.00
97 rue de Martyrs

ANDEVILLE

Ph. LECLERE- JOUEN :
03.44.52.08.16
1 place A.Croizat

AMBLAINVILLE
Ph. DE LA PLACE :
03.44.22.33.44
5 place du 8 mai 45

BORNEL

Ph. SOCIRAT :
03.44.08.50.33
48 rue Pasteur

St CRÉPIN

Ph. VASSOUT-JACOB :
03.44.08.78.44
41 rue de l'Europe

CHAMBLY

Ph. GAMBIER :
01.39.37.20.48
1 rue Marc Seguin

CHAMBLY

Ph. COHEN :
01.34.70.51.37
CCial Leclerc

Ph. TRIGOULET :
01.34.70.50.09
79 place de l'Hôtel de Ville

LE MESNIL EN THELLE

Ph. BULLOT :
03.44.26.61.36
86 rue de la Libération

NEUILLY-EN THELLE

Ph. MEOT :
03.44.26.70.54
16 place Mal Leclerc

MÉDECINS

Si vous avez besoin d'un médecin en dehors des heures de consultation, vous devez appeler le 15 (SAMU)

Dr. ADJAHOUNKPAN : 03.44.03.27.51

Dr. HASSANI : 03.44.03.46.75

Dr. ASENSIO-BOURCIER : 03.44.52.04.11

Dr. KAWIECKI TABAGA : 03.44.08.33.22

Dr. ASSYAG : 03.44.52.05.09

PÔLE SANTÉ : 09.65.21.19.82
(rue du 8 mai 1945 - Méru)

INFIRMIÈRES

Ilham HAMCHA, Sandrine LARBI et Julie GRIMAUD :
03.44.52.20.53 / 07.49.08.52.79.

Pôle Santé - rue du 8 Mai 1945 - Méru

Véronique MICHEL, Lucie PETIT, Elsa ROMET et Séverine LOUP DUNEUFGERMAIN :
03.44.84.94.70

Pôle Santé - rue du 8 Mai 1945 - Méru

Delphine GAUDION : 03.44.52 14 05 / 06.47.87.99.18

16, avenue Victor Hugo - Méru

Léa TOSSINO, EMILIE CHENOT ET JUSTINE MENDES : 06.22.69.20.56

134 avenue Jean-Sébastien Bach - Méru

Cécile LE BOURHIS, Sabrina ORNEME et Aurore AUGER : 06.68.02.67.24

6 place de l'Hôtel de Ville - Méru

Sullivan BREUNEVAL : 07.61.25.07.46

19 rue Gambetta - Méru

PÔLE SANTÉ - MAISON MÉDICALE

Rue du 8 mai 1945 - Méru - Tél. : 03.65.33.02.20

ORTHODONTISTE : Dr BAHBOUH

SAGE-FEMME : AURÉLIE SABOURIN

MÉDECIN GÉNÉRALISTE : Dr HASSANI

PNEUMOLOGUE* : Dr SOGNIGBÉ

(*Maladies respiratoires - Asthme -

Apnée du sommeil)

CONSULTATIONS EXTERNES DE L'HÔPITAL DE BEAUVAIS / CRÈVECŒUR-LE-GRAND

Rue du 8 Mai 1945 - Méru - Tél. : 03.44.52.38.23

ODONTOLOGIE - GASTRO-ENTÉROLOGIE - GYNÉCO-MATERNITÉ

CARNET

ILS SONT NÉS

21/03/2026	Oksa CETAJ
01/04/2026	Émy DOLLET
07/04/2026	Nayla EZZINE HAJJOU
18/04/2026	Abigaëlle LE SCOUR
29/04/2026	Djuliann MAVOUNZA
29/04/2026	Lyvia VICENTELLI
07/05/2026	Jayleen BERNARD JACQUET

ILS NOUS ONT QUITTÉS

26/03/2026	Jean KADRI âgé de 67 ans
03/04/2026	Pierre BERRY âgé de 90 ans
03/04/2026	Simone PUTTEMANS née MALLON âgée de 88 ans
06/04/2026	Gisèle COLLARDEY née MAGNIN âgée de 93 ans
08/04/2026	Edmond-Georges JUÉRY âgé de 87 ans
09/04/2026	Simone BRIOIS née PELLETIER âgée de 86 ans
12/04/2026	Andrée BAILLY née POIRIER âgée de 85 ans
13/04/2026	Albert BOURY âgé de 74 ans
16/04/2026	Arlette HAYES née SAINTILLAN âgée de 97 ans
17/04/2026	Françoise CATROUX née FAUSTE âgée de 86 ans
25/04/2026	Michel P ARPET âgé de 96 ans
28/04/2026	Sylvie GARDIEN née LE NEÛN de 67 ans
30/04/2026	Sabine RICHARD-NICOLAS âgée de 79 ans
04/05/2026	Marie VARTIVANIAN née DARAKDJIAN âgée de 98 ans
05/05/2026	Malika OULAASRI née HAJJAJ âgée de 49 ans
08/05/2026	Jeanette VÉRONNEAU née NAYRAT âgée de 83 ans
10/05/2026	Linda FRAIN âgée de 66 ans
10/05/2026	Madeleine PIERRA née VAN COILLIE âgée de 86 ans
16/05/2026	Pédro FRUCTUOSO âgé de 66 ans
18/05/2026	Jeanine CHAUDEMANCHE née REGNIER âgée de 100 ans

NUMÉROS UTILES

Mairie 03 44 52 36 00	Crèche Familiale/Halte Garderie 03 44 52 36 30/36 31	Centre Anti-poison 0.825.81.28.22
Centre communal d'action sociale (CCAS) 03 44 52 34 00	Accueil de Loisirs 03 44 52 34 10	Brigade verte 06 66 49 73 32
Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation (DASA) 03 44 52 34 12	Service Communication 03 44 52 36 03	Police municipale 0806 707 807
	Office de Tourisme 03 44 84 40 86	Pompiers 18 Gendarmerie 17 SAMU 15



JE SUIS SUPERBE



SUPERBE(S) | Jeudi 21 mai | La Manufacture



LE PETIT LAC | Samedi 6 juin | Théâtre du Thelle

FEU D'ARTIFICE

SPECTACLE
PYROTECHNIQUE
MUSICAL

PLACE DES FÊTES*

LUNDI

13

JUILLET

2026

À 22H30

MÉRU
c'est l'été

FERME PÉDAGOGIQUE - JEUX
ATELIER CIRQUE - STRUCTURES GONFLABLES
ANIMATION MUSICALE AVEC DJ
RESTAURATION SUR PLACE

MARDI

14

JUILLET

2026

DE 12H À 22H30

LA FÊTE DU PARC

ENTRÉE ET ANIMATIONS GRATUITES

avec la participation des associations méruviennes et des services municipaux

PARC DE LA VILLE
RUE ROGER SALENGRO - 60110 MÉRU

RENSEIGNEMENTS
CENTRE CULTUREL LE DOMINO

4-6 RUE MIMAUT - 60110 MÉRU - TÉL. : 03 44 52 35 00

PLACE DES FÊTES*
RUE FRANÇOIS VALLET - 60110 MÉRU

*EN RAISON DES TRAVAUX À PROXIMITÉ,
PENSEZ À ANTICIPER VOTRE VENUE

